

**NEWTON CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 175, IMPASSE DES VERCHERES
38500 COUBLEVIE**

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 18 JANVIER 2024**

Les soussignés :

Madame Nathalie DELAYE-IVANIC, demeurant 175, Impasse des Verchères, 38500 COUBLEVIE,

Monsieur Stéphane IVANIC, demeurant 175, Impasse des Verchères, 38500 COUBLEVIE,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée NEWTON CONSULTING, au capital de 2.000 euros, dont le siège social est 175, Impasse des Verchères, 38500 COUBLEVIE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 18 janvier 2024.

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, **Monsieur Stéphane IVANIC**, né le 26 novembre 1969, à BOURGOIN-JALLIEU (ISERE), demeurant 175, Impasse des Verchères, 38300 COUBLEVIE, associé.

Monsieur Stéphane IVANIC disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Stéphane IVANIC accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Stéphane IVANIC aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à COUBLEVIE
Le 18 janvier 2024

Nathalie DELAYE-IVANIC



Stéphane IVANIC
« bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant
